

transversale de même largeur et pavée en granit, à \$1.90 la verge carrée. On demande le prix du pavage.

—ooo—

DIVERS

Erreur

Il s'est glissé contre toute intention de notre part une erreur dans notre dernier numéro de *l'Enseignement primaire*.

Le proverbe "*Charité bien ordonnée commence par soi-même*" est une vérité sortie de la bouche de Dieu lui-même; mais la traduction qu'on en fait: *chacun pour soi*, est l'expression d'un égoïste révoltant.

Le proverbe divin veut dire que nous devons chercher notre salut éternel avant celui des autres tandis que *chacun pour soi* exprime la recherche des intérêts temporels, sans préoccupation de ce que peut exiger la charité ou la justice en faveur du prochain.

—ooo—

Salaires des instituteurs

On lit dans le *Nouvelliste* du 19 d'octobre dernier :

Dans notre pays, un instituteur qui reçoit un salaire annuel de quatre cents piastres peut s'estimer heureux.

Il est un des privilégiés de la classe enseignante.

Une institutrice qui touche deux cents piastres d'honoraires a atteint le dernier terme de la progression ascendante des salaires.

Hélas! ces émoluments sont bien maigres, si on les met en ligne de comparaison avec ceux que reçoit la classe enseignante des États-Unis.

Voyez par exemple, les salaires dévolus aux professeurs d'écoles publiques, chez nos voisins.

Dans la Caroline du Sud et le Névada, on leur alloue de \$25 à \$100 par mois.

Aux institutrices on accorde, dans l'état du Vermont, \$17.41 par mois et dans le Névada \$77.

Dans le Massachussets, les instituteurs reçoivent un salaire mensuel de \$67.54 et les femmes \$30.59.

En exceptant l'état du Vermont, on peut juger par cette petite statistique combien la pitance destinée à nos institutrices est chétive, et quelle réforme il y aurait à faire pour mettre notre classe enseignante sur le même pied que celle des États-Unis.

—ooo—

Correspondance

M. LE RÉDACTEUR,

Depuis trois ans, j'ai suivi avec beaucoup de soin les explications que vous avez données de temps à autre, dans votre journal, sur la méthode phonique. Je l'emploie dans mon école et je pense pouvoir dire, sans manquer d'humilité, que je crois avoir remporté quelques succès. Malgré cela, M. l'inspecteur dans ses visites ne cesse pas de déprécier cette méthode, de la critiquer, même de la ridiculiser, et cela en présence de mes élèves. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que le brave homme a changé d'opinion sur ce point, — ou plutôt il n'a jamais eu d'opinion bien arrêtée sur aucun point, — car je constate par les documents publics, qu'à une réunion d'instituteurs, il y a quelques années, il donna une conférence sur l'enseignement de la lecture, dans laquelle il disait beaucoup de bien de cette méthode, qui portait alors un autre nom.

Dans ces circonstances, je prends la liberté, M. le Rédacteur, de vous prier de vouloir bien m'aviser et me dire si je dois abandonner la méthode phonique et reprendre l'ancienne pour condescendre au caprice de mon inspecteur, ou bien la conserver, au